**Accès à la contribution sur le site internet de la commune**

*Sur le site officiel, allez sur la page « associations »*

* En bas de la page cliquez sur « accéder à la contribution »
* Créez votre compte (essayer de choisir un mot de passe simple et facile à retenir, pensez a le communiquer en cas de changement de contributeur)
* Une fois votre compte créé une nouvelle page s’ouvre, cliquez sur « je m’abonne »
* En bas de la page, sous CONTIBUTION, cliqué sur vie associative
* En haut à droite « j’enregistre une fiche »
* Dans le menu déroulant sélectionnez votre association
* « Je poursuis » et « j’envoie »

Je vais recevoir votre demande que je validerai.

En cas de besoin n’hésitez pas à prendre contact avec moi.

Je peux aussi, en cas de difficultés, vous aider à faire cette démarche.